

Prise de position

Professionnels de laboratoire médical : essentiels à la sécurité des patients

La Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) est d'avis que les professionnels de laboratoire médical jouent un rôle crucial en assurant la sécurité des patients lors de la prestation des soins de santé.

La SCSLM soutient le cadre des compétences de l'Institut canadien pour la sécurité des patients, qui définit six points liés à la sécurité :

- Prendre l'engagement d'appliquer les connaissances, les compétences et les pratiques liées à la sécurité des patients dans son travail quotidien.
- Travailler en équipes interprofessionnelles pour optimiser la sécurité des patients et la qualité des soins.
- Promouvoir la sécurité des patients grâce à des communications efficaces.
- Prévoir les situations qui exposent les patients à des risques afin de pouvoir les reconnaître et bien les gérer.
- Optimiser les facteurs humains et environnementaux en gérant le lien entre les caractéristiques humaines et environnementales afin d'optimiser la sécurité des patients.
- Reconnaître la survenue d'un événement indésirable ou d'un incident évité de justesse et y réagir efficacement pour atténuer le préjudice qu'il cause au patient, faire en sorte qu'il soit divulgué et empêcher qu'il ne se reproduise.

La SCSLM favorise les meilleures pratiques en ce qui concerne la sécurité des patients et la prévention des infections. Les professionnels de laboratoire médical doivent faire preuve de responsabilisation en matière de sécurité des patients et de prévention des infections en maintenant leurs compétences d'exercice. Grâce à la collaboration interprofessionnelle, les professionnels de laboratoire médical assurent la sécurité des patients en communiquant de manière efficace avec les patients et les fournisseurs de soins de santé associés.

La SCSLM s'engage à appuyer et à favoriser la sécurité des patients en diffusant des renseignements relatifs aux questions de sécurité, risques et menaces, en offrant des ressources Internet aux membres, en renforçant les normes liées à la sécurité, en assurant que ses membres agissent selon les règles d'éthique, en soutenant des activités de partenariat auprès de l'Institut canadien pour la sécurité des patients, et en encourageant les meilleures pratiques.

Références :

1. Association canadienne de physiothérapie, Énoncé de position sur la sécurité des patients, février 2007
2. Frank, JR, Brien S, (éditeurs) au nom du comité directeur sur les compétences en sécurité. Les compétences liées à la sécurité des patients : L'amélioration de la sécurité des patients dans les professions de la santé. Ottawa (Ontario) : Institut canadien pour la sécurité des patients; 2008
3. Association des infirmières et infirmiers du Canada, Énoncé de position sur la sécurité des patients, février 2009